CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42157** **VALABLE JUSQU'AU** **28/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/02/1997

Forme juridique : SAS

Capital : 55 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 411 119 720 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2105638

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 194212568E-MCE-003

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F75601C1244001/001538645/31

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : RECB RENOVATION ENTRETIEN CONSTRUCTION BATIMENT

65 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Téléphone : 01 45 92 23 70 **Fax :** 01 49 32 04 62

Portable :

Responsabilité légale :
CONTESSI ANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / CONTESSI CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : recb.compta@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 100 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	21/03/2024
2141	Transformation en maçonnerie		21/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 10:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.